

FICHE TECHNIQUE



D.D.S PAMPLEMOUSSE

Détergent Désinfectant Surodorant

PRESENTATION

Liquide, composé d'un mélange d'huiles essentielles et de produits de synthèse.

La désinfection est apportée par des ammoniums quaternaires.

Utilisation: hôpitaux, maisons de retraite, écoles, collectivités, etc...

Application: Nettoie et désinfecte toutes les surfaces lavables telles que les sols, murs, tables de travail, éviers..

Le rinçage est inutile.

D.D.S PAMPLEMOUSSE a une très grande rémanence.

Conforme à la norme européenne EN1040 pour son activité bactéricide à la dilution de 0.5% pour un temps de contact de 5 min, à la norme européenne EN1275 (candida albicans) pour son activité fongicide à la dilution de 0.5% pour un temps de contact de 15 min et à la norme 1276 pour son activité bactéricide en condition de saleté à la dilution de 1% pour un temps de contact de 15 min.

MODE D'EMPLOI ET DOSAGE

En manuel : entretien courant dilution de 0.5% à 2% dans l'eau selon salissures.

En autolaveuse : dilution de 0.5% à 2% dans l'eau selon salissures.

CARACTERISTIQUES

Aspect:	Liquide incolore
Parfum:	Pamplemousse
Composition:	Tensioactif, ammonium quaternaire, parfum synthétique.
pH:	7.50 ± 0.5
Densité:	1 ± 0.1g/cm3

STOCKAGE - MANIPULATION

Précautions habituelles pour la manipulation des produits chimiques:

Conserver hors de portée des enfants.

Ne pas gerber les jerrycans sur plus de trois hauteurs.

Conserver les jerrycans fermés.

Stocker dans un local aéré.

LEGISLATION

Conforme au décret et à l'arrêté concernant les produits de nettoyage du matériel en contact avec les denrées alimentaires.

Biodégradable à plus de 90%

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy.

Tél : 03.83.32.36.36



Xi Irritant

R36 : Irritant pour les yeux.

R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

S1/2 : Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

S25 : Eviter le contact avec les yeux.

S26 : En cas de contact avec les yeux laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S29 : Ne pas jeter les résidus à l'égout.

S37 : Porter des gants appropriés

S46 : En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

S61 : Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.